



## TRAVAUX HIVER 2020



POSE DE RÉSEAUX D'ASSAINISSEMENT

INSTALLATION DU RÉSEAU DE CHALEUR

AMÉNAGEMENT DES ESPACES PUBLICS

CONSTRUCTION DE BÂTIMENTS

DÉMOLITIONS

RÉSEAU D'EXHAURE

HORAIRES  
DE CHANTIER :  
DU LUNDI  
AU VENDREDI  
DE 7H À 20H

Les travaux de voiries entraînent des modifications de circulation. Pendant toute la durée des chantiers, par mesure de sécurité, merci d'emprunter les cheminements piétons indiqués et de respecter la signalétique mise en place. La Ville d'Asnières-sur-Seine, CITALLIOS et les entreprises de travaux mettent tout en œuvre pour assurer votre sécurité et limiter les nuisances.

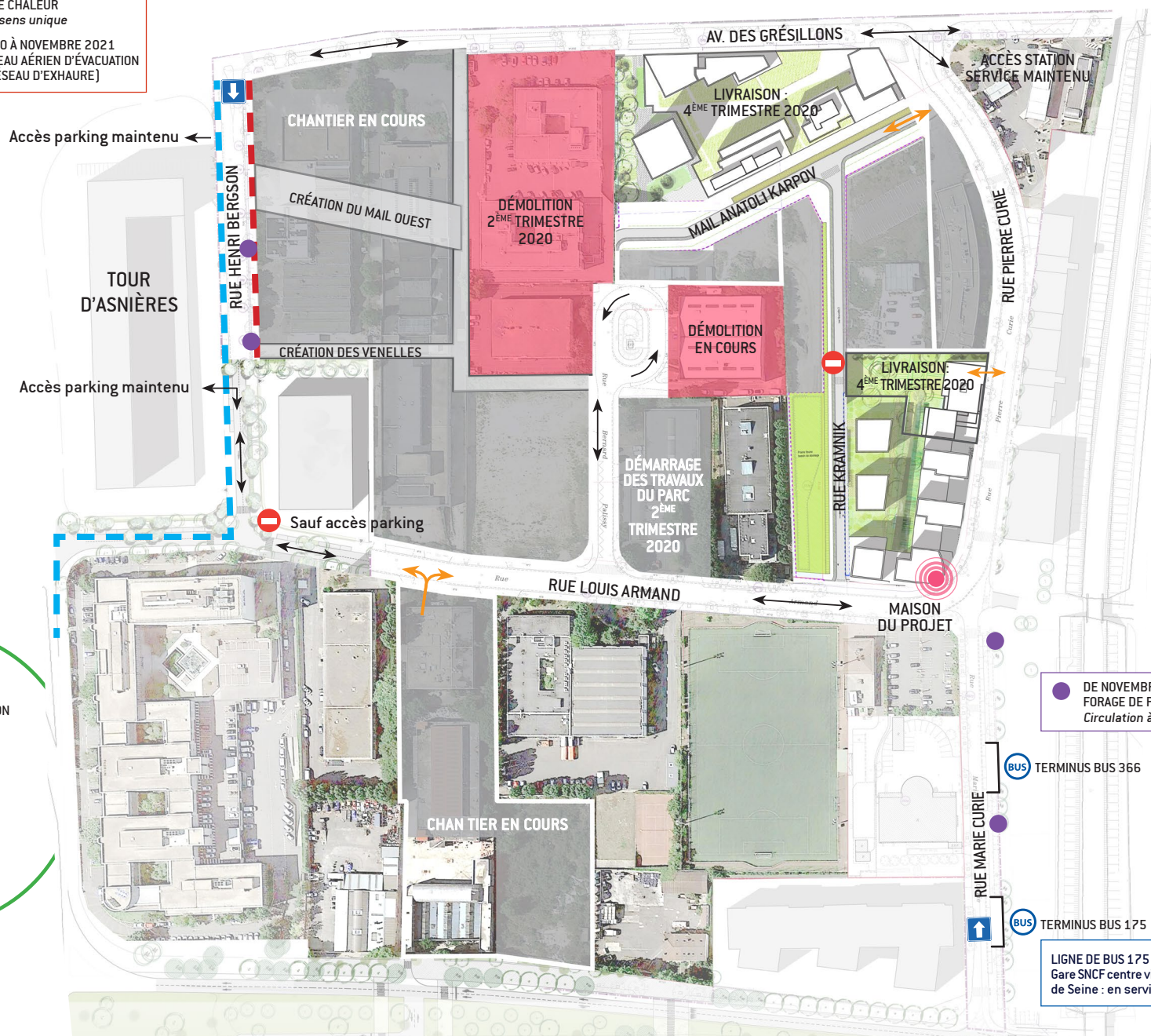


Prenez de la hauteur et vivez  
le chantier en temps réel !  
Rendez-vous sur :  
[www.quartierdeseineouest.fr](http://www.quartierdeseineouest.fr)

Les chartes « **chantier vert** » et « **chantier à faibles nuisances** » ont été signées par les entreprises partenaires afin de limiter les impacts et de préserver le bon déroulement du chantier.



- D'OCTOBRE 2019 À JUILLET 2020  
TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT ET POSE  
DU RÉSEAU DE CHALEUR  
*Circulation à sens unique*
- DE MARS 2020 À NOVEMBRE 2021  
TRAVAUX RÉSEAU AÉRIEN D'ÉVACUATION  
DES EAUX (RÉSEAU D'EXHAURE)



Pendant la durée  
des travaux, l'accès aux  
équipements sportifs  
de la rue Marie Curie  
est maintenu

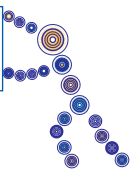
- SENS DE CIRCULATION
- ACCÈS VÉHICULES  
CHANTIER
- DÉMOLI
- FORAGE DE PUIITS  
GÉOTHERMIQUES

DE NOVEMBRE 2019 À JUILLET 2020  
FORAGE DE PUIITS GÉOTHERMIQUES  
*Circulation à sens unique*

BUS TERMINUS BUS 366

BUS TERMINUS BUS 175

LIGNE DE BUS 175 PROLONGÉE  
Gare SNCF centre ville - Quartier  
de Seine : en service





**QUARTIER  
DE SEINE  
OUEST**

ASNIÈRES, INTENSÉMENT I



## LE RÉSEAU D'EXHAURE

**Pendant plusieurs mois, une partie du quartier va se doter d'un réseau d'exhaure aérien, mais de quoi s'agit-il exactement. Explications...**

**Le réseau d'exhaure, qu'est-ce que c'est ?** Lorsqu'un chantier nécessite de creuser, il se peut qu'on arrive au niveau de la nappe phréatique ; c'est le cas pour les travaux de terrassement du Quartier de Seine Ouest (notamment pour des parkings en sous-sol). Le temps du chantier, l'eau doit donc être évacuée.

Les volumes à évacuer étant relativement importants, ils doivent donc rejoindre un ouvrage de dimension suffisante en transitant par un réseau provisoire d'exhaure. Celui-ci permet de pomper, traiter et de mesurer le volume d'eau, en respect des prescriptions environnementales du Département des Hauts-de-Seine, puis de le rejeter dans la Seine en un seul point de collecte, propriété du Département et géré par la SEVESC.

**Quand sera-t-il installé ?** La mise en place du réseau se fera à partir de mi-mars 2020 pour un démontage prévu fin 2021.

**Quelle est la gêne occasionnée ?** Des plots bêtons avec mâts vont être installés sur l'espace public afin de soutenir le passage du réseau. Leur positionnement est réalisé de manière à ne pas entraver les circulations piétonnes. **La circulation automobile ne sera pas impactée.**



### La Maison du Projet : un espace d'informations dédié

Plans, brochures, maquettes, films d'informations, panneaux d'informations, 3D... Pour comprendre, s'informer, donner son avis ou faire part de ses interrogations, il suffit de venir pousser la porte du 21, rue Louis Armand !

**Quand venir ?** Les permanences d'accueil sont assurées par Récipro-cité 4 jours par semaine : MARDI de 8h à 10h et 12h à 14h - MERCREDI de 14h à 18h - JEUDI de 12h à 14h et 18h à 20h - VENDREDI de 14h à 17h

Si vous ne pouvez pas vous déplacer, posez-nous toutes vos questions par mail : [qsomaisonduprojet@gmail.com](mailto:qsomaisonduprojet@gmail.com)

